

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

neodisher Super

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG  
Mühlenhagen 85  
D-20539 Hamburg  
No. de téléphone +49 40 789 60 0  
No. Fax +49 40 789 60 120  
www.drweigert.com

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:**  
sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Antigifcentrum / Centre Antipoisons: 070 245 245

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Aquatic Chronic 3	H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.  
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

## Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

## 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### acide sulfamique

No. CAS	5329-14-6		
No. EINECS	226-218-8		
Numéro d'enregistrement	01-2119488633-28		
Concentration	>=	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Skin Irrit. 2	H315	
	Eye Irrit. 2	H319	
	Aquatic Chronic 3	H412	

#### Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Après inhalation massive de poussières, appeler aussitôt un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Conduire chez le médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

## **Protéger les secouristes**

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

## **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu à ce jour.

## **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

### **Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### **Moyens d'extinction non-appropriés**

Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

#### **Autres données**

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Rabattre la poussière par pulvérisation d'eau.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Conserver le récipient bien fermé.

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 30 °C

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 8B Matières dangereuses non combustibles corrosives

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

#### Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. Filtre à particules P2

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié néoprène

Épaisseur du gant >= 0,65 mm

Temps de pénétration > 480 min

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant >= 0,4 mm

Temps de pénétration > 480 min

Matériau approprié butyle

Épaisseur du gant >= 0,7 mm

Temps de pénétration > 480 min

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant >= 0,11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière solide

Couleur blanc

Odeur caractéristique

Point de fusion

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

Remarque non déterminé

## Point de congélation

Remarque non déterminé

## Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

## inflammabilité

évaluation non déterminé

## Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

## Point d'éclair

Remarque Non applicable

## Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

## température de décomposition

Remarque

Remarque non déterminé

## valeur pH

Valeur	env.	0,6	
Concentration/H <sub>2</sub> O		5	%
température		20	°C

## Viscosité

Remarque Non applicable

## solubilité(s)

Remarque non déterminé

## Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

## Pression de vapeur

Remarque non déterminé

## Densité et/ou densité relative

Remarque non déterminé

## Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

## 9.2. Autres informations

### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

### Hydrosolubilité

Remarque soluble

### propriétés explosives

évaluation non déterminé

### Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

### Masse volumique apparente

Valeur 1210 à 1270 kg/m<sup>3</sup>

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

## Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les lessives alcalines.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### acide sulfamidique

Espèces	rat		
DL50		3160	mg/kg

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

##### acide sulfamidique

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg
Durée d'exposition		24	h

#### Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

#### sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

## Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

### Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

### Expériences issues de la pratique

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

### Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### acide sulfamidique

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	70,3	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### acide sulfamidique

Espèces	Daphnia magna	
CE50	71,6	mg/l
Durée d'exposition	48 h	
méthode	OCDE 202	

#### Toxicité pour les algues (Composants)

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

## acide sulfamidique

Espèces	Scenedesmus subspicatus	
ErC50	48	mg/l
Durée d'exposition	72	h

## Toxicité pour les bactéries (Composants)

### acide sulfamidique

Espèces	boue activée	
CE50	> 200	mg/l
Durée d'exposition	3	h

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Indications générales

non déterminé

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE 18 01 06\* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

Code de déchets CEE 20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

# neodisher Super

Version: 4 / BE




remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

Code de déchets CEE 15 01 02 emballages en matières plastiques  
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.  
Code de déchets CEE 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances  
dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination  
des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
Code IMDG «groupes de séparation»		1 Acides	
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	2967	2967	2967
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	ACIDE SULFAMIQUE	SULPHAMIC ACID	SULPHAMIC ACID
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
Quantité limitée	5 kg	5 kg	
Les catégories de transport	3		
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>		no	

### Information pour tous les modes de transport

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Voir paragraphes 6 à 8

### Autres informations

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**  
Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**COV**

COV (CE) 0 %

# neodisher Super

Version: 4 / BE

remplace la version: 3 /  
BE

Date de révision:  
06.03.2026

Date d'impression  
20.05.26

## Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

### mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2

### abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
IATA: International Air Transport Association  
CAS: Chemical Abstracts Service  
VOC: Volatile Organic Compound  
LD: Lethal dose  
LC: Lethal concentration  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative  
SVHC: Substances of very high concern  
MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)  
IBC: Intermediate Bulk Container  
OEL: Occupational exposure limit  
TSCA: Toxic Substances Control Act (USA)  
IMO: International Maritime Organization  
GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals  
REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals  
UN: United Nations

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.